



Page 2

- La sécurité routière nous concerne tous
- Brèves



Page 3

- Les risques des travaux en forêt
- Brèves



Page 4

- Alzheimer : Grande Cause Nationale 2007
- De la 2C2A à AGRI-SOLIDARITE
- Brèves

EDITORIAL

En attendant des jours meilleurs ?

Lors de la dernière assemblée générale, je vous avais fait part de mes craintes des conséquences de la fièvre catarrhale sur la filière élevage bovin en Saône-et-Loire.

Comme vous avez pu le constater les choses ont évolué lors du dernier trimestre 2007 avec dans un premier temps un blocage total des exportations, puis une réouverture des frontières et une timide reprise du marché. Les cours encore bas et les stocks relativement conséquents ne me permettent pas d'être très optimiste aujourd'hui.

Pour certaines productions qui ont connu des crises récemment, la situation évolue.

En ce qui concerne l'aviculture, nous sommes toujours sous la menace d'épisodes de grippe aviaire, qui se produisent dans d'autres pays. Mais l'inquiétude demeure !

L'amélioration constatée du côté de la viticulture, a été confirmée par une bonne récolte 2007. Cependant pour certaines régions de production, il restera encore à voir comment les stocks vont s'écouler et à quel prix.

Le bilan que je ferai de cette année 2007, c'est qu'elle est encore une fois mitigée pour les exploitants et par voie de conséquences pour l'ensemble de nos adhérents. Nous avons encore essayé de les accompagner de notre mieux, en demandant des aides pour permettre d'accorder des échéanciers de paiement ou des reports de cotisations. Nous avons aussi fait évoluer la charte de concertation et d'alerte en agriculture (2C2A) en la transformant en une nouvelle structure, l'association Agri-solidarité, qui vise une prise en charge précoce des difficultés des exploitants agricoles de Saône-et-Loire.

Si j'avais un vœu pour 2008, ce serait de ne pas avoir à toucher les enveloppes qui pourraient nous être allouées et de ne pas avoir à réunir les OPA pour évoquer telle ou telle situation à accompagner. Ce serait en effet le signe d'une situation économique agricole non dégradée ou sans risque de le devenir pour notre département.

Vous serez sans doute, en tant que délégué, encore mis à contribution pour nous aider à gérer des situations difficiles. Je compte sur vous.

En formulant donc des vœux de jours meilleurs, vous voudrez bien accepter aussi les vœux de santé et de bonheur que je vous adresse à vous et vos familles.

Le Président, Pierre Dufour



Délégués pour agir Une journée portes ouvertes pour les nouveaux exploitants

Le 19 décembre dernier, l'agence locale MSA de Charolles a accueilli, à l'invitation de la MSA, les nouveaux exploitants de l'arrondissement de Charolles.

Cette journée s'inscrit dans le cadre d'une convention entre les JA et la MSA. Elle a pour but d'échanger sur les services proposés par la MSA à ses adhérents et les jeunes exploitants en particulier. Ces derniers ont de leur côté fait part de leurs préoccupations.

La participation des délégués MSA a encore une fois été particulièrement efficace.

Après l'automne en 2006, c'était donc au tour de l'arrondissement de Charolles d'accueillir cette année la journée portes ouvertes à destination des exploitants installés depuis moins de 5 ans.

Comme l'année dernière, la matinée était consacrée à un rappel de ce qu'est concrètement la MSA, organisme de protection sociale offrant un guichet unique à ses adhérents et de nombreux services de proximité en Saône-et-Loire.

C'est ainsi que les jeunes exploitants ont pu constater que les professionnels de la MSA pouvaient leur apporter différents conseils :

- sur le calcul de leurs cotisations,
- en matière de prévention des risques professionnels,
- pour l'accompagnement social des adhérents MSA en difficultés,
- pour accompagner les acteurs ruraux dans leurs projets de développement local.

De même, la présentation du site internet de la MSA 71 leur a permis de constater qu'ils pouvaient accéder à une multitude de services depuis chez eux.

Les délégués responsables et adjoints des comités locaux de l'arrondissement, qui avaient contacté

certains jeunes pour leur rappeler l'intérêt de participer, ont pu de leur côté, présenter les actions concrètes réalisées à leur initiative (formation DUERP, Rallye Parc, participation à des manifestations...).

Ils ont réaffirmé aux jeunes exploitants leur rôle de relais d'information entre les adhérents et la MSA et ont aussi proposé leurs services le cas échéant.

L'après-midi consacrée à la visite de l'agence a été conclue par un bilan de la journée qui laisse apparaître que malgré les difficultés à dégager du temps pour venir rencontrer la MSA, ce type de journée est apprécié par les jeunes exploitants et n'est pas dénué d'intérêt.



Jean-Marc Clément,
Responsable de l'agence de Charolles a abordé le thème des cotisations.

L'essentiel
et plus encore



santé
famille
retraite
services



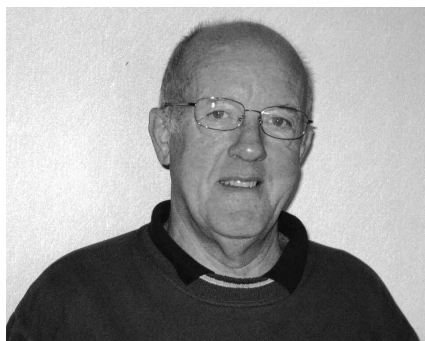
La sécurité routière nous concerne tous !

Les délégués du comité local de La Clayette / Chauffailles ont fait le constat que les panneaux de signalisation sur la route «évoluaient en permanence» ou encore que «la circulation dans les ronds points est délicate». Aussi, pour aider les personnes qui comme eux s'interrogent à ce sujet, ils ont souhaité organiser une après-midi prévention routière, le 16 octobre 2007, à la salle des «Mille Clubs» à Varennes sous Dun.

■ Henri DELEAUD retraité salarié et délégué responsable sur le canton de La Clayette

«Une réussite : 130 personnes sont venues»

«Au départ cela a été une simple discussion entre nous les délégués lors d'une réunion de l'échelon local. Beaucoup de gens se posaient des questions sur le code de la route et surtout comment bien circuler dans les ronds points. Et puis Michèle DUCROUX, assistante sociale MSA à l'agence de Charolles, nous a pris au mot et a contacté Centaure.



L'intervention du Directeur de Centaure avait un coût. Nous nous sommes alors mis en relation avec Christian PLASSON de Groupama qui a pris en charge les frais de location de sono, les lots et le coût de l'intervenant. Nous avons donc fixé une date et trouvé un lieu.

La MSA nous a fabriqué des affiches et nous a payé le pot de l'amitié et des gâteaux sucrés.

Mais il fallait faire venir du monde.

Alors avec Denise BAJARD et Robert BIDOLET nous nous sommes répartis les communes et nous sommes allés à la rencontre des clubs des aînés ruraux et dans les clubs de Gym Retraite Sportive. Notre objectif était d'annoncer notre projet et d'inviter les membres de ces associations à venir le 16 octobre.

Nous intervenions à chaque début de réunion ou d'activité afin que le message soit bien entendu.

Nous avons également fait paraître des articles dans les journaux et mis des affiches

dans les mairies et les syndicats d'initiative.

Au final, je crois que nous avons eu autant de monde par le biais du «bouche à oreilles» que par les articles de presse et les affiches. Ça a quand même été une réussite : 130 personnes sont venues.

C'est pour moi une bonne expérience qui nous donne envie de faire autre chose en 2008".

■ Robert BIDOLET retraité salarié et délégué sur le canton de Chauffailles

«Les gens étaient satisfaits»

«En ce qui concerne la journée elle-même, cela a été une réussite.



L'intervenant était d'un bon niveau. Il nous a passé un film précisant les règles à tenir et nous a fait des rappels sur les dangers de l'alcool au volant, les distances de freinage à respecter.

Il nous a présenté un tableau de typologie des accidents. Bref, il nous a fait prendre conscience des dangers de la route en général.

Nous avons eu également un questionnaire à remplir dont le but était de vérifier nos connaissances. Et la personne qui a le mieux répondu à ce questionnaire a gagné un stage Centaure. C'était un jeune qui avait passé son permis récemment. L'autre vainqueur d'un stage Centaure a été désigné par le sort.

Notre «bouche à oreilles» a bien fonctionné. Le plus dur c'est d'arriver à motiver les gens à venir. Mais les quelques échos que j'ai eus, c'est que les gens étaient satisfaits de cette après-midi, clôturée par le pot de l'amitié, sans alcool bien sûr".

Au jour le jour...

Formation tronçonnage : les délégués se mobilisent

Afin de limiter les risques d'accidents lors de l'utilisation d'une tronçonneuse, les délégués des comités locaux de Cluny / Matour / Tramayes et de St Germain du Bois / Pierre de Bresse se sont mobilisés pour mettre en place des formations tronçonnage.

Ainsi le 14 mars à Tramayes, le 20 septembre à Trivy et le 21 septembre à Pierre de Bresse ils ont fait bénéficier à une trentaine d'exploitants non spécialistes du bûcheronnage de conseils avisés du formateur Gérard CANNIAUX et d'un conseiller en prévention de la MSA71.

Cette journée organisée en deux temps, matinée théorique en salle et après-midi pratique sur le terrain avec abattage d'arbres, a satisfait tous les participants qui suggèrent à leurs collègues exploitants de suivre cette formation si ils en ont l'opportunité.

Droit à l'information retraite : tous vos droits en un seul courrier

Près de 1,4 million d'assurés ont reçu au cours du 4ème trimestre 2007 un courrier commun de leurs organismes de retraite :

- pour les assurés nés en 1957, ce courrier était accompagné d'un **relevé de situation individuelle**, qui récapitule les droits acquis auprès des différents régimes de retraite obligatoire, de base et complémentaire ;
- pour les assurés nés en 1949, ce courrier était accompagné d'une **estimation indicative globale**, qui ajoute au relevé une évaluation du montant de la retraite totale en fonction de différents âges de départ.

Une montée en charge progressive des envois par année de naissance est prévue entre 2007 et 2010. A partir de 2010, le relevé sera envoyé chaque année aux assurés de 35, 40, 45 et 50 ans, tandis que l'estimation sera adressée aux assurés de 55 ans puis tous les 5 ans jusqu'au départ en retraite.

Pour connaître l'année d'envoi de votre premier document en fonction de votre année de naissance, vous pouvez vous rendre sur le site Internet www.info-retraite.fr.

Nouveaux horaires d'ouverture de la MSA à Mâcon

Depuis le 1^{er} décembre 2007, le guichet de la MSA à Mâcon est ouvert, sans rendez-vous, de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h du lundi au vendredi.

Appel de cotisations des exploitants agricoles pour 2008

Le Conseil d'administration a arrêté le calendrier d'appels de cotisations de la façon suivante :

- 1^{er} appel provisionnel : Date d'exigibilité le 16/03/2008 - Date de paiement le 16/04/2008
- 2^{ème} appel provisionnel : Date d'exigibilité le 15/05/2008 - Date de paiement le 15/06/2008
- Emission annuelle : Date d'exigibilité le 30/10/2008 - Date de paiement le 30/11/2008.



Les risques des travaux en forêt

L'hiver est là, période évidemment propice à des activités de bûcheronnage pour la plupart des exploitants agricoles (bois de chauffage ou piquets de clôtures). Cette activité est indiscutablement une tâche à risques.

Chaque année de nombreux accidents nous le rappellent...

Pour votre sécurité, il convient de ne jamais partir travailler seul, de maîtriser les techniques de travail, d'avoir un outillage conforme et de porter une tenue adaptée.

■ Les Equipements de Protection Individuelle (EPI)

Le choix d'un EPI et ses règles de port doivent résulter d'une analyse des risques et non pas de l'application systématique d'une réglementation mal assimilée, autrement dit «comprendre pourquoi on a intérêt à porter des EPI».

Retenons cinq familles d'équipement de protection individuelle :

- les vêtements de protection
- les bottes et chaussures de sécurité
- les casques
- les protecteurs anti-bruit
- les gants de protection

Les vêtements anti-coupures protègent les membres en bloquant la chaîne en cas de contact accidentel.

Les chaussures et bottes de sécurité protègent des glissades et des risques de coupure ou d'écrasement du bout du pied.

Le casque protège à la fois la tête, les yeux, le visage, les oreilles et la nuque. L'écran facial évite les projections de copeaux ou d'éclats de métal dans les yeux, ainsi que les piqûres et griffures du visage par les branches et les ronces.

Les protections anti-bruit abaissent le niveau de bruit qui atteint les oreilles. Le niveau sonore moyen d'une tronçonneuse se situe entre 95 et 105 dB, or il y a danger si l'on est exposé par exemple à 96 dB pendant 1/2 heure ou 99 dB pendant 1/4 d'heure.

Les gants protègent contre les nombreuses petites blessures qui atteignent les mains. Les gants renforcés au niveau de la prise de poignée ou de la paume de la main, en amortissant les vibrations et réchauffant les doigts, contribuent à l'atténuation du phénomène des doigts blancs.

■ Le chantier et les techniques d'abattage

L'abattage vise à mettre à terre, sur une coupe, tout ou partie des arbres sur pied. Il va se décliner en 3 phases :

➔ *la préparation du chantier :*

- examiner les défauts de l'arbre (bran-

chage excentré, arbre creux, branches prises dans un arbre voisin...),

- repérer les branches mortes ou cassées qui risquent de tomber,
- nettoyer le pied de l'arbre,
- observer la répartition du houppier,
- aménager un chemin de repli et enlever tous les obstacles,
- choisir une direction de chute etc.



➔ *la technique d'abattage :*

La maîtrise de cette technique est indispensable pour la réalisation d'un travail en sécurité.

L'entaille de direction donne à l'arbre la direction de chute choisie.

Ensuite, le trait d'abattage, l'épaulement, la charnière vont concourir à la réussite de l'abattage.

➔ *la chute de l'arbre :*

La chute doit être signalée par un appel

Au jour le jour...

La maladie de Lyme : un risque méconnu des travaux en forêt

En France, surtout d'avril à octobre, la maladie de Lyme peut être contractée à l'occasion de travaux en forêt. Elle est due à la morsure d'une tique porteuse d'un agent infectieux.

Le port de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle appropriés permet d'éviter les morsures.

Néanmoins, s'il y a morsure, l'extraction immédiate des tiques, à l'aide d'un tire-tique est impérative, de même que la surveillance de la zone de morsure pendant les semaines qui suivent. En effet une morsure non ou mal soignée peut entraîner des symptômes neurologiques (méningite, paralysie faciale...), des symptômes articulaires, cardiaques ou ophtalmologiques.

Il n'existe pas de vaccin contre la maladie pour l'homme, cependant, les traitements antibiotiques sont très efficaces.

En cas de rougeur qui s'étend après des travaux en forêt, il convient donc de consulter son médecin traitant.

Examens de santé

Les premiers examens de santé de l'année 2008 se dérouleront dans le canton de Mâcon du 5 au 8 février, du 4 au 7 mars et du 18 au 21 mars.

Les assurés concernés seront prévenus par courrier.

(code connu de tous) pour avertir les personnes présentes avant d'effectuer le trait de chute.

■ Le matériel

Une tronçonneuse performante donc entretenue (allumage, réglages du carburateur, du ralenti, entretien du guide-chaîne, un affûtage correct ...) constitue un gage de travail en toute sécurité.

Bien évidemment, tout ceci est complexe et ne s'improvise pas.

Le Service Santé Sécurité au Travail de la MSA 71 vous propose donc des «formations tronçonnage et/ou élagage en sécurité», formations dont le coût pédagogique est intégralement pris en charge.

N'hésitez pas à contacter les conseillers en prévention de la MSA 71 :

- Matthieu DANGUIN
- Michel DUBOIS

- Denise RICHY
- Richard THIVANT

Tél : 03.85.39.51.37 - Fax : 03.85.39.52.98 - Email : prp.grprec@msa71.msa.fr



ALZHEIMER : Grande Cause Nationale 2007

Près d'un million de personnes sont aujourd'hui atteintes de la Maladie d'Alzheimer et 225.000 nouveaux cas sont détectés chaque année en France.

Pour chaque malade, une famille entière se trouve confrontée à des difficultés sociales, financières et psychologiques déclenchées par cette maladie. La Maladie d'Alzheimer a été décrétée Grande Cause Nationale et un plan Alzheimer va être mis en place par le gouvernement. Autant d'initiatives positives pour informer le public, accentuer l'aide aux malades et leur famille, et donner des moyens supplémentaires à la recherche.

Les chercheurs travaillent sur une nouvelle génération de molécules capables de freiner l'évolution de la pathologie. Les médicaments actuels peuvent limiter certains symptômes,

selon les patients et à condition d'être pris très tôt.

D'où l'importance d'un diagnostic précoce.

Actuellement seuls 4 malades sur 10 sont diagnostiqués à un stade précoce. Les tests actuels détectent les troubles d'une maladie à un stade avancé. On pourrait à l'avenir utiliser les techniques de l'imagerie médicale pour détecter, le plus tôt possible, les marqueurs biologiques présents dans la moelle épinière.

Depuis 2001, la maladie est prise en charge à 100% par la MSA. Les consultations mémoire pour diagnostiquer la maladie, sont gratuites.

NE RESTEZ PAS SEULS FACE A CETTE MALADIE

L'Association ALZHEIMER 71 et ses 30 bénévoles présents dans tout le département peuvent vous apporter soutien et information.

ALZHEIMER 71 - 68 bis rue de Lyon - 71000 MACON - Tél : 03.85.38.34.70

De la 2C2A à AGRI-SOLIDARITE

Face aux crises qui se succédaient au fil des années, une vingtaine d'organismes départementaux, dont les OPA ont élaboré et signé une Charte de Concertation et d'alerte en Agriculture. Celle-ci avait pour but d'améliorer la prise en compte des difficultés du monde agricole le plus précocement possible afin de maîtriser une dégradation trop sévère ou inéluctable des situations.

Nous étions en 2002. L'action de la Charte s'appuyait sur les Comités Locaux d'Appui en Agriculture pour un accompagnement de proximité. Il y en eu tout d'abord sur le Louhannais, le Chalonnais, l'Autunois, puis très récemment sur le Mâconnais et le Charolais.

Les initiatives de la Charte et des Comités Locaux ont suscité l'intérêt des autorités départementales tant au niveau du Conseil Général que les services de l'Etat.

Il importait donc de se doter des moyens d'obtenir les soutiens humains et financiers nécessaires aux développements d'actions dans une conjoncture toujours tendue, voire difficile pour certaines productions.

Aussi, le 10 octobre dernier, s'est tenue à la MSA, l'Assemblée Générale constitutive d'AGRI-SOLIDARITE. Le Conseil d'Administration du 30 octobre a procédé à l'élection de son Bureau. M LAUTISSIER Jean-François, domicilié à POUILLOUX, est Président ; Mme LAPRAY Eliane, domiciliée à SALORNAY

SUR GUYE, est Vice-Présidente ; Mme JOLY Odile, domiciliée à BARNAY, est Secrétaire ; Mme PALLOT Annie, domiciliée à ST VINCENT BRAGNY, est Secrétaire Adjointe ; M CORNIER David, domicilié à LE PLANOIS, est Trésorier ; M DESBRIERES Bernard, domicilié à BUXY, est Trésorier Adjoint ; M PEULET André, domicilié à VIRE, est Membre ; M PARAT Christophe, domicilié à BONNAY, est Membre. Les objectifs concrets d'AGRI-SOLIDARITE sont toujours l'intervention la plus rapide possible pour éviter la dégradation des situations, proposer un accompagnement adapté, mettre en place des actions locales et départementales appropriées et être une force de proposition vis à vis des pouvoirs publics. Les cinq Comités Locaux, cités plus haut vont ainsi pouvoir poursuivre et développer leurs activités, individuelles et collectives. Ils trouveront leurs actions confortées par AGRI-SOLIDARITE qui pourra soumettre des plans concertés d'actions aux pouvoirs publics.

Au jour le jour...

Journée départementale prévention santé : «Je fais la fête et après ?»

A l'initiative de la MSA71, les élèves de 14 établissements scolaires de Saône et Loire (dont 10 agricoles) participeront le 19 mars 2008, au lycée agricole de Fontaines, à la 1ère journée départementale prévention santé, «Je fais la fête et après ?».

Cette journée d'échanges entre les jeunes des différents établissements scolaires vise à promouvoir les actions de prévention santé, construites par les jeunes, face aux conduites à risques telles que la consommation de drogue, d'alcool, de tabac et l'insécurité routière...

Ainsi, les élèves de ces établissements qui auront précédemment travaillé sur un thème de prévention en lien avec la fête, auront la possibilité d'exposer le 19 mars leurs travaux et chercheront à sensibiliser leurs camarades.

Une évaluation courant avril 2008 permettra de mesurer l'impact de cette action inédite en Saône et Loire.

Soirée dansante du 22 septembre 2007 à Blanzay

Les délégués de l'échelon local des cantons de Montchanin, Mont St Vincent, Montceau Les Mines et Montcenis ont organisé le 22 septembre dernier une soirée dansante qui a connu un franc succès. Les bénéficiaires de cette soirée permettront à des enfants d'exploitants et de salariés agricoles de ces cantons de passer une journée dans un parc d'attraction.

Les nombreux témoignages de sympathie des participants à cette soirée vont peut être inciter les organisateurs à renouveler l'expérience...

■ Direction de la publication

Françoise BURLAULT - Directeur

■ Comité de rédaction

Jean-Luc RIOLINO - Robert SIRAUD
Françoise PERROT - Richard THIVANT
Nathalie LEMOINE - Rachel DEAL

■ Photos

CCMSA audiovisuel & MSA de Saône-et-Loire

■ Conception-Impression

COMIMPRESS - 01750 REPLONGES

■ Routage

SN BOURGOGNE ROUTAGE
132, route de Lyon - B.P. 42046
71020 Mâcon Cedex 9

■ Dépôt légal

4^{ème} trimestre 2007 - Tirage : 1000 exemplaires.

MSA Saône-et-Loire

Service Communication tél. 03 85 39 52 19

46 rue de Paris fax. 03 85 39 51 82

71023 Mâcon cedex 9